

3.2c - ACTUALISATION ET AMÉLIORATION RÈGLEMENT TROPHÉE

REGLEMENT TROPHEE AGILITY

Pièce annexe N° 1

de la Société Centrale Canine

Sous l'égide de la Commission Nationale d'Education et d'Activités Cynophiles

OBJECTIF DES SELECTIFS DU TROPHEE AGILITY DE LA SCC :

- Permettre à tous les agilitistes de participer à une grande compétition. Les sélectifs seront **ouverts à tous les possesseurs de licence Agility ou carte conducteur de la Grande Région** délivrée par la C.N.E.A.C. Seul le titulaire de la licence (ou de la carte) pourra participer et être sélectionné.

DÉCOUPAGE GÉOGRAPHIQUE DES GRANDES RÉGIONS

Au nombre de cinq (Voir la carte jointe)



1- **Région Nord** : St Hubert ; Seine Maritime ; Eure ; Ile de France ; Picardie ; Nord ; Picardie Oise.

2- **Région Est** : Alsace Bas Rhin ; Alsace haut Rhin ; Champagne Ardennes ; Lorraine ; Franche Comté ; Bourgogne

3- **Région Ouest** : Basse Normandie ; Bretagne ; Pays de Loire ; Poitou Charente ; Centre.

4- **Région Sud-ouest** : Gironde ; Landes ; Pyrénées Atlantique ; Pyrénées Gascogne ; Lot et Garonne ; Dordogne ; Quercy Rouergue Pyr ; Auvergne Bourbonnais Velay ; Limousin ; Outre Mer.

5- **Région Sud-est** : Languedoc Roussillon ; Midi Côte d'Azur ; Rhône-Alpes.

1 - SELECTIF TROPHEE AGILITY DE LA SCC:

1.1 Calendrier

La Grande Région organisatrice fixera une date de début et une date de clôture des engagements. Ces dates seront indiquées sur la feuille d'engagement, pour chacun des sélectifs. **La date terminale des sélectifs est fixée au 3^{ème} WE juin.**

1.2 Déroulement

Deux étapes

Le samedi en équipe constituée sur 1 Agility et 1 Jumping.

Le dimanche en équipe constituée sur 1 Agility et 1 Jumping.

Les équipes sélectionnées ont comme identifiant un numéro à 3 chiffres, 1 lettre et un nom d'équipe.

Le premier désigne la Grande Région, les 2 autres le N° de l'équipe et la lettre, la catégorie.

EX : 1. 12A = 1 région 1, 12 = équipe n°12, A = catégorie A –

IMPORTANT ! Les concurrents inscrits ne peuvent participer qu'au sélectif de leur Grande Région.

Capacités d'accueil

Le nombre de concurrents est fixé à 400 chiens.

Si l'organisation décide de prendre plus d'équipes, celle-ci s'engage à trouver un site ayant la capacité de recevoir trois terrains, de trouver un juge supplémentaire et l'espace suffisant pour l'accueil de tous les concurrents

Les quotas sont fixés en fonction du nombre de licenciés.

Le quota de sélectionnés à la Finale est fixé à cent (100) équipes seniors.

1.3 JURY

Le jury est composé de 4 juges

Il arrive la veille pour harmoniser ses pratiques ;

Il est présent lors de l'ouverture officielle de la manifestation ;

3.2d - CONDITIONS D'ACCES

Etre membre d'un club affilié à sa régionale.

Etre détenteur d'une licence Agility ou carte de conducteur de la CNEAC en cours de validité.

Inscription

Les inscriptions se font par équipe de 4 chiens déjà constituée. **Deux races différentes au minimum par équipe.**

Catégorie D : Intégration d'un chien de catégorie « **D** » dans une équipe de catégorie « **B** ». Compte tenu du faible nombre de chiens en D dans les grandes régions, Il est autorisé l'intégration d'un seul chien de catégorie D en équipe B avec un maximum de 3 équipes mixtes par **Grande Région**.

Deux classes, par catégorie de chiens :

° **SENIORS** : Il est possible d'intégrer un JEUNE CONDUCTEUR (il doit s'acquitter du prix de l'engagement) dans une équipe de SENIORS.

° **JEUNES** : Il est possible de constituer une équipe de JUNIORS, de POUSSINS, mixte de JUNIORS et POUSSINS.

Un concurrent ne peut conduire qu'un chien dans une même équipe.

Un concurrent peut être inscrit dans deux équipes avec deux chiens différents.

Un chien ne peut participer que dans une seule équipe. A l'exception du chien d'un senior qui peut être conduit par un junior dans une autre équipe.

Les feuilles d'inscriptions sont envoyées au plus tôt dix semaines avant la date du sélectif. Le retour du dossier de l'équipe (**complet**) devra parvenir dans les délais fixés par la Grande Région et au plus tôt, huit semaines avant la date du sélectif.

Un changement éventuel d'équipier peut être fait jusqu'à une date qui sera fixée par l'organisation et ce, quel qu'en soit le motif.

La prise en compte des équipes se fait selon un mode défini par l'organisation grande région (quota ; réception dossiers, etc.). Le mode de sélection choisit sera porté à la connaissance des clubs dans la lettre d'invitation. L'arbitrage est fait par les CTR de la grande région. La décision est collégiale et sans appel.

3.2 e - CONSTITUTION DU DOSSIER :

Une feuille d'engagement remplie en caractères d'imprimerie, signée par le responsable de l'équipe ou les concurrents et comprenant le **Nom de l'équipe**.

Le capitaine de l'équipe s'engage sur l'honneur à prendre contact avec les présidents de clubs de ses coéquipiers pour obtenir l'accord d'engagement.

- La photocopie lisible du certificat antirabique **pour les chiens catégorisés ou venant de l'étranger et les chiens des départements concernés par un arrêté ministériel ou préfectoral**.

- Un chèque de (conseillé 15 euros), par chien inscrit, non agrafé à l'ordre indiqué sur la feuille d'engagement.

- Une enveloppe **par équipe inscrite**, libellée au nom et adresse du responsable de l'équipe (suffisamment timbrée) pour confirmation de l'engagement.

- Une autorisation parentale signée pour les mineurs ou la photocopie de l'autorisation parentale jointe à la demande de licence.

3.2f - Ordre de passage (*)

Les dossards sont remis par série. Les ordres de passages sont imprimés pour la manche 1.

- La manche 2 se déroule dans l'ordre inverse du résultat de la manche 1.
- La manche 3 se déroule sur le cumul de la manche 1 et la manche 2 et toujours dans l'ordre inverse du classement.
- La manche 4 se déroule sur le cumul des manches 1 à 3 et toujours dans l'ordre inverse du classement.

(*) **Les chiennes en chaleur passent seules en fin d'épreuve.**

Délivrance des dossards

Les dossards seront délivrés par équipe constituée ou son représentant sur présentation des licences des membres de l'équipe. Les licences sont conservées par l'organisation et rendus à l'issue de la remise des prix.

IMPORTANT !

La licence ou la carte conducteur est obligatoire pour le retrait des dossards. C'est le conducteur sélectionné qui participe à la finale.

3.2g - Classement aux points

Le classement se fait sur les fautes + le temps, selon les règles habituelles de l'Agility
Sur chaque épreuve, La présence du « JOKER » induit la prise en compte des résultats des 3 meilleurs chiens de l'équipe en fonction des pénalités et du temps. Le chien le moins bien classé joue le rôle de Joker.

Un chien éliminé dans une épreuve quitte le terrain, sauf autorisation du juge. Il n'est pas nécessaire de terminer le parcours pour stopper le chronomètre. Le programme informatique gère le résultat automatiquement selon les règles classiques de l'Agility.

Les pénalités

Pénalités de parcours : 5 points par faute (F) ou refus (R)

Les pénalités de Temps = 0,01point pour 0,01seconde de dépassement du TPS

Le total des pénalités prises en compte par membre de l'équipe est plafonné à 50 points

L'élimination (EI) = 50 points.

Exemple : TPS 42 s

Equipe	Temps	Pénalités parcours	Pénalités temps	Total des pénalités	Qualificatif	Rang
Les Clowns	120.64			13.51		1
1	43.19	0	1.19	1.19	exc	
2	44.32	0	2.32	2.32	exc	
3	33.13	10	0	10	tbo	
4	38.89	10	0	10	tbo Joker	
Les Chtit's	124.50			14.30		2
1	38.20	0	0	0.00	exc	
2	42.15	0	0.15	0.15	exc	
3		0	0	50	ELI Joker	
4	44.15	10	0	14.15	tbo	

ATTENTION

Le C.T.R. de la région organisatrice du « Sélectif » reçoit du G.T. Agility, le quota des sélectionnés en fonction du nombre de licenciés de la « Grande région » pour les équipes Seniors.

Récompenses

Dans les catégories A/B/C/D

1 Trophée pour l'équipe sur le podium + 1 reproduction du Trophée par équipier. , (coupes plus petites)

Soit : 12 Trophées + 48 plus petits.

x Trophées en fonction du nombre de jeunes conducteurs.

Sélection à La Finale du Trophée Agility de la SCC.

Une équipe sélectionnée ne pouvant faire le déplacement à la Finale du « Trophée Agility de la SCC » cède sa place à l'équipe suivante non sélectionnés de même catégorie.

3.2h - CRITERES DE SELECTION A LA FINALE DU TROPHEE AGILITY DE LA SCC :

Le nombre d'équipes sélectionnées pour la finale est déterminé au prorata du nombre de licenciés de la Grande Région. Le tableau de répartition sera transmis par le secrétaire de la CNEAC au C.T.R. responsable. Le quota par catégorie ne pourra pas être modifié.

Conditions de sélection à la finale pour les seniors :

La sélection s'effectue sur le cumul des 4 épreuves par équipes du Sélectif du «Trophée Agility de la SCC» de sa Grande Région (2 épreuves d'Agility, 2 épreuves de jumping).

La base de la sélection est fixée à 6% des licenciés de la Grande Région.

Le nombre de licenciés est arrêté au **31 décembre**. Il sera transmis aux C.T.R. pour application et consultable sur le site de la C.N.E.A.C dès le mois de janvier.

www.magazinecneac.fr

- Une équipe sélectionnée se compose d'un chien et de son maître x 4. Elle ne peut être modifiée après sélection et ne peut concourir que dans sa catégorie.

Le chien déjà sélectionné avec un senior ne pourra l'être une seconde fois sauf s'il est conduit par un jeune conducteur dans une équipe différente.

Conditions de sélection pour les jeunes conducteurs

La sélection s'effectue sur le cumul des 4 épreuves par équipes, du Sélectif du «Trophée Agility de la SCC» de sa Grande Région (2 épreuves d'Agility, 2 épreuves de jumping).

3.2i - Dossier de confirmation de sélection :

La sélection s'effectue sous l'autorité du juge du sélectif du Trophée Agility de la SCC.

Le C.T.R. responsable du « Sélectif GR » transmet dans la semaine qui suit, au responsable informatique national

- Les feuilles de résultats des équipes sélectionnées qui acceptent leur sélection, avec la mention « j'accepte ma sélection » et la signature du participant.
- La feuille de sélection type comprenant le listage des équipes seniors avec le nom de l'équipe (un par catégorie : A, B, C, D,) avec la signature et la mention « j'accepte de participer au Trophée Agility de la SCC»

Plus 1 chèque de 20€ par équipier à l'ordre de « Société Centrale Canine ».

Il n'y aura pas de remboursement effectué après la réception du dossier par le responsable informatique national.

En cas de désistement d'un membre d'une équipe sélectionnée pour la Finale, aucun remplacement ne sera possible. Les résultats des trois équipiers restant sont pris en compte. Si le nombre est inférieur à 3, l'équipe est déclarée forfait.

L'équipe vainqueur de l'année précédente est sélectionnée d'office (hors quota) après s'être acquittée du montant de l'engagement le jour du sélectif. Si l'équipe subit une quelconque modification (conducteur ou chien) la sélection est caduque.

- Le fichier de sauvegarde réalisée par le programme de M. Roger Fournier et amélioré par David Powell.

3.2j - PROGRAMME DU SELECTIF :

SAMEDI :

- Les 2 épreuves par équipe Seniors (1 Agility, 1 Jumping) comptant pour la sélection par équipes
- Les 2 épreuves par équipes Jeunes Conducteurs (1 Agility, 1 Jumping) comptant pour la sélection par équipes.

DIMANCHE :

- Les 2 épreuves par équipe Seniors (1 Agility, 1 Jumping) additionnées aux épreuves de la veille permettant d'établir le classement final et de désigner les équipes sélectionnées des catégories A-B-C-D.
- La dernière épreuve (Agility) Jeunes Conducteurs (Poussins et Juniors) par équipe permettant d'établir le classement final et de désigner les équipes sélectionnées des catégories A-B-C-D.

- Une équipe sélectionnée se compose d'un chien et de son maître x 4. Elle ne peut être modifiée après sélection et ne peut concourir que dans sa catégorie.

Le chien déjà sélectionné avec un conducteur ne pourra pas l'être avec un autre conducteur.

3.2.k - PROGRAMME DE LA FINALE :

La finale se déroule sur Trois épreuves (2 Agility et 1 Jumping).

Samedi & Dimanche : Selon le programme établi

Mode de sélection validé par la C.N.E.A.C dans sa réunion du 20 novembre 2012.

Jean-Claude METANS Président de la C.N.E.A.C.

Jean-Pierre GARCIA Secrétaire de la C.N.E.A.C.